

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

PLATEFORME ADAPTATION NUMERIQUE TRANSITION  
PLA'NET

2025

ADPEP 45  
25 boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLÉANS CEDEX 1

PLANET  
25 Boulevard Jean Jaurès  
45000 ORLEANS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## I. Présentation de l'association

### Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

### Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;

- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

#### Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle direction associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;\*
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
  - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
  - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
  - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;°
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

#### Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP .

## II. Présentation du dispositif

Le dispositif PLANET n'est pas un établissement ou service régit par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. Pour autant, les actions de PLANET s'inscrivent dans une offre de service souple et modulable, en adéquation avec le Décret du 5 juillet 2024 relatif aux « modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux (ESMS) ». La vision du dispositif est de faire des outils numériques grand public un moyen de compensation au service des personnes en situation de handicap. Incarné par une équipe de 9 salariés, ce nouveau regard porté sur la compensation du handicap à l'aide du numérique fait désormais partie intégrante du paysage médico-social dans le département du Loiret.

Les actions du dispositif s'inscrivent sur le territoire du Loiret dans le cadre d'une convention signée avec l'ARS CVL en 2020 pour 5 ans puis renouvelée pour 18 mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette convention encadre l'action du dispositif qui est de « *soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap et la montée en compétences des acteurs médico-sociaux et de droit commun via des prestations d'accompagnement numérique.* ». La convention détaille également les actions opérationnelles à mettre en place :

- « *Réaliser des interventions directes en individuel à domicile ou en ESMS*
- *Réaliser des évaluations des environnements et proposer des aide-techniques numériques grand public*
- *Soutenir la montée en compétences des acteurs du médico-social et du droit commun,*
- *Accompagner le pilotage de projets institutionnels sur le versant numérique.* »

Administrativement rattaché au siège de l'ADPEP 45, le financement du dispositif est assuré à la fois au titre du FIR par l'ARS et par un financement de la CPAM dans le cadre de l'ONDAM.

S'appuyant sur un projet déposé en 2018 dans d'un AMI, l'association a souhaité rapprocher l'équipe financée dans le cadre de cette convention et l'équipe des transcripteurs rattachés au SESSAD DTP des PEP45. Ainsi, depuis 2020, un même chef de service pilote ces deux équipes qui forment de puis 2023, la Plateforme Adaptation Numérique Transition : PLA'NET.

Dans l'attente de la pérennisation du dispositif, les professionnels de PLANET se composent deux équipes :

- l'équipe numérique est financée dans le cadre de convention avec l'ARS et est administrativement rattachée au siège des PEP45.
- l'équipe d'adaptation est financée sur la dotation du SESSAD DTP des PEP45 et y reste rattachée administrativement.

L'ensemble des prestations directes délivrées par le dispositif s'adressent à des personnes en situation de handicap domiciliées dans le Loiret, quel que soit leur âge et leur handicap. Des prestations indirectes notamment d'appui ressources, s'adressent à des partenaires médico-sociaux ou de droit commun présents sur le territoire du Loiret.

### III. Ressources humaines

Les données ci-dessous intègrent les deux équipes de PLANET et sont donc à interprétées au-delà des financements fléchés dans le cadre de la convention avec l'ARS :

<i>Indicateurs communs</i>	<b>2025</b>
<i>Nombre de postes vacants</i>	2
<i>Taux d'absentéisme</i>	3%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	9%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	4
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	1

*Commentaires : la rotation du personnel correspond à l'équipe d'adaptation ; l'équipe numérique est stable depuis plusieurs années.*

Fin 2025, suite au départ d'une transcriptrice, nous avons restructuré ce poste à temps plein pour réellement déployer les prestations d'objets 3D ; le poste a donc été divisé en 0.8ETP de transcripneur et 0.20 ETP de technicien 3D.

#### **Composition de l'équipe PLANET :**

Comme expliqué précédemment, les professionnels de PLANET ne sont pas tous rattachés au même numéro Finess.

Nature de poste	ETP
Directeur Adjoint	0,1
Chef de service	1
Comptable	0
Tech Numérique spécialisé	2
Ergothérapeute	0,8
Transcripteur Adaptateur Spécialisé	1
Transcripteur Adaptateur non Spécialisé	2,37
Educateur Spécialisé	1
<b>TOTAL rattaché SESSAD</b>	<b>4,37</b>
<b>TOTAL rattaché Siège</b>	<b>3,9</b>
<b>TOTAL PLANET</b>	<b>8,27</b>

- Professionnels rattachés au siège des PEP 45 au 31/12/25 :
  - o 0.10 ETP de directeur
  - o 1 ETP de chef de service
  - o 0.80 ETP d'ergothérapeute
  - o 2 ETP de techniciens numériques
  
- Professionnels rattachés au SESSAD DTP :
  - o 3.26 ETP de transcripteurs adaptateurs
  - o 0.5 ETP d'éducatrice spécialisée pour la réalisation d'adaptations et des intervention sur des projets de CAA.

Ce double rattachement administratif des professionnels de PLANET tend à complexifier la gestion du service et parfois la dynamique de groupe. Les échanges inter professionnels sont valorisés mais se heurtent parfois à des différences de cultures et des spécifiques techniques propres à chacun. D'autre part, le poste de chef de service est fortement impacté par l'activité d'adaptation de document.

### Formations :

Une transcriptrice a suivi tout au long de l'année une formation de transcripteur adaptateur diplômé. Cette formation a été financée dans le cadre du plan de développement des compétences du SESSAD DTP. Un technicien numérique a de son côté pu bénéficier d'une formation technique sur les installations domotiques dans le cadre du plan de développement des compétences porté par le siège de l'ADPEP 45.

L'équipe de PLANET étant composée de professionnels d'horizons divers, une formation collective à la méthodologie SMART a été mise en place en 2025. Celle-ci servira de base pour la mise en place d'une culture collective.

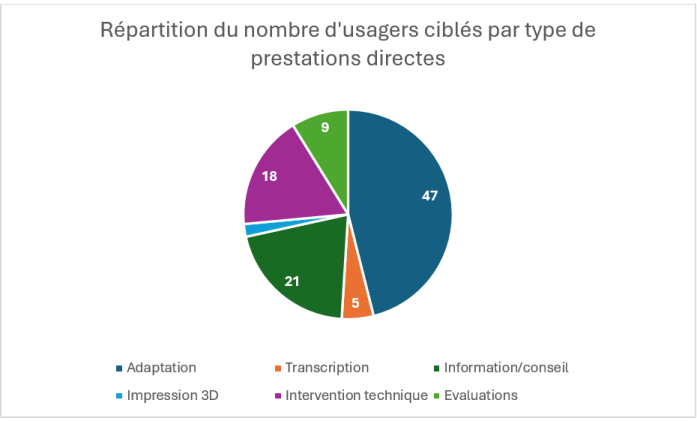
# IV. Activité et accompagnement des personnes

En 2025, 86 personnes en situations de handicap ont été accompagnées par le dispositif. La diminution de la file activée s'explique par une diminution des sollicitations émanant des MAS La DEVINIÈRE et le Les SAULNIERS. Cette stratégie est assumée puisque PLANET travaille en parallèle avec la direction de ces MAS dans le cadre d'une convention afin que ces établissements deviennent pleinement autonomes dans l'évaluation de leurs besoins et la gestion de leurs infrastructures numériques.

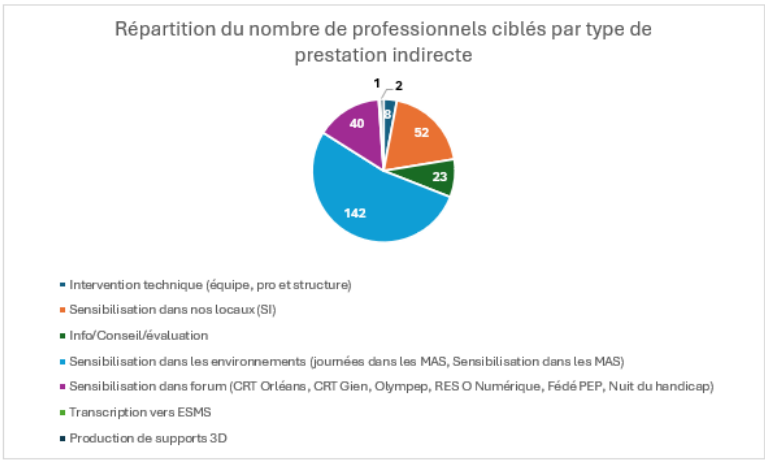
Sur la base des indicateurs prévus dans la convention avec l'ARS l'analyse de l'activité se décline comme suit **(les données ci-dessous intègrent l'activité de l'équipe adaptation)** :

### Répartition de l'activité par prestations proposées : prestations directes et indirectes

PRESTA DIRECTES =Pers en situation de handicap	Nombre usager	Temps passé	Proportion des usagers
Adaptation	47	584	46,08%
Transcription	5	544,6	4,91%
Information/conseil	21	81	20,58%
Impression 3D	2	45,5	1,96%
Intervention technique	18	191,41	17,65%
Evaluations	9	83,25	8,82%
Total	102	1529,76	100%



PRESTATIONS INDIRECTES auprès des pro/structures/équipes	Nombre	Temps passé (heures)	Pourcentage
Intervention technique (équipe, pro et structure)	8	256,5	1,95%
Sensibilisation dans nos locaux (SI)			
Pixel Players, Handi arcade, Oregami, Chantaloup, CD Loiret, CESI, ARPEP, France Loire, MDA, CRIA, ESMNE, NEXEM, ADJ Devinière, ABA	52	51	12,68%
Info/Conseil/évaluation	23	13,35	5,61%
Sensibilisation dans les environnements (journées dans les MAS, Sensibilisation dans les MAS)	142	19	34,63%
Sensibilisations MAS PEP45	12	12	2,93%
Journées institutionnelles	110	4	26,83%
Sensibilisations MAS Chantaloup	20	3	4,88%
Sensibilisation dans forum (CRT Orléans, CRT Gien, Olympep, RES O Numérique, Fédéré PEP, Nuit du handicap)	40	51	9,76%
Transcription vers ESMS	1	11	0,24%
Production de supports 3D	2	25,6	0,49%
Total	410	446,45	100

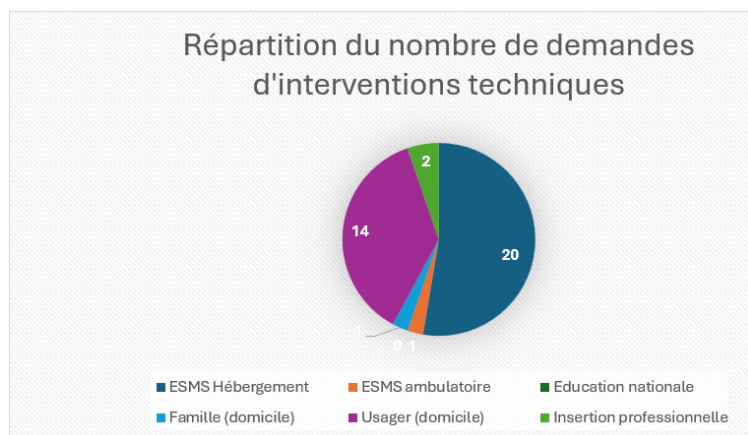


## Nombre d'accompagnement de médiateurs numériques

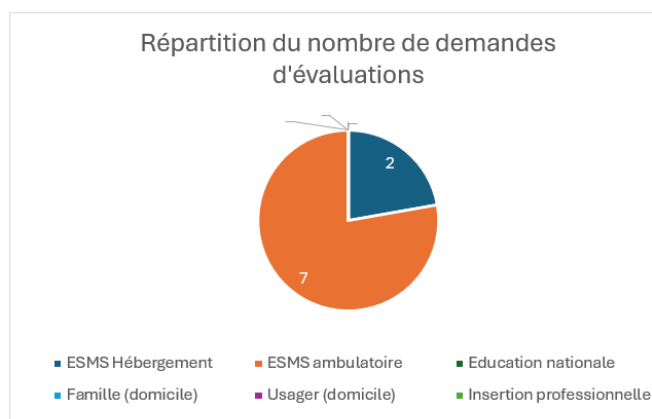
L'équipe PLANET a animé un atelier numérique en lien avec le CCAS de la commune de Saint Jean de Braye

Nombre d'accompagnement de médiateurs numériques	1 médiateur
	8 usagers
	2h d'ateliers

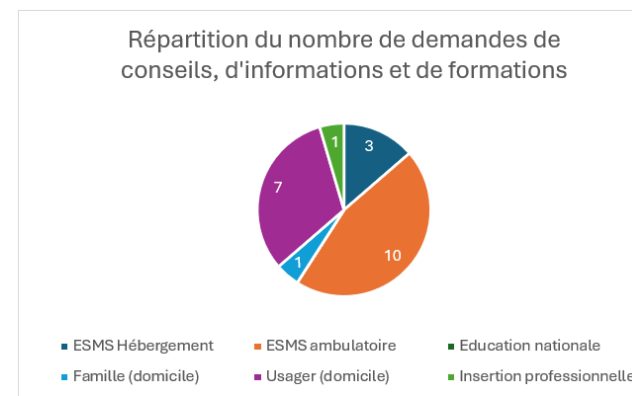
## Provenance des prestations réalisées par la plateforme : ESMS hébergement – ESMS ambulatoire – Education N (scolarité) – Famille (à domicile) – Usager (à domicile) – Autre



Interventions techniques	Nombre demandes	Répartition
ESMS Hébergement	20	52,63%
ESMS ambulatoire	1	2,63%
Education nationale	0	0
Famille (domicile)	1	2,63%
Usager (domicile)	14	36,84%
Insertion professionnelle	2	5,26%
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>100%</b>

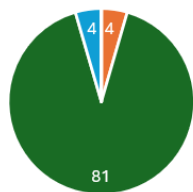


Evaluations	Nombre demandes	Répartition (%)
ESMS Hébergement	2	22,22%
ESMS ambulatoire	7	77,78%
Education nationale	0	0
Famille (domicile)	0	0
Usager (domicile)	0	0
Insertion professionnelle	0	0
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>100%</b>



Conseil/information/formation	Nombre demandes	Répartition (%)
ESMS Hébergement	3	13,64%
ESMS ambulatoire	10	45,45%
Education nationale	0	0
Famille (domicile)	1	4,55%
Usager (domicile)	7	31,82%
Insertion professionnelle	1	4,55%
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>

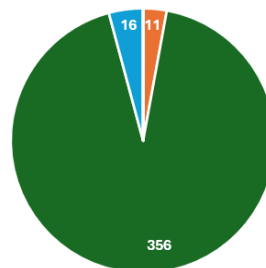
Répartition du nombre de demandes de transcription



■ ESMS Hébergement ■ ESMS ambulatoire ■ Education nationale  
■ Famille (domicile) ■ Usager (domicile) ■ Insertion professionnelle

Transcriptions	Nombre demandes	Répartition (%)
ESMS Hébergement	0	0
ESMS ambulatoire	4	4,49%
Education nationale	81	91,01%
Famille (domicile)	4	4,49%
Usager (domicile)	0	0
Insertion professionnelle	0	0
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>100%</b>

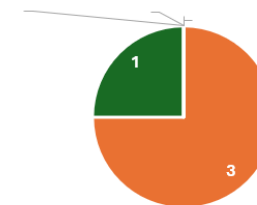
Répartition du nombre de demandes d'adaptation



■ ESMS Hébergement ■ ESMS ambulatoire ■ Education nationale  
■ Famille (domicile) ■ Usager (domicile) ■ Insertion professionnelle

Adaptations	Nombre demandes	Répartition (%)
ESMS Hébergement	0	0
ESMS ambulatoire	11	2,87%
Education nationale	356	92,95%
Famille (domicile)	16	4,18%
Usager (domicile)	0	0
Insertion professionnelle	0	0
<b>Total</b>	<b>383</b>	<b>100%</b>

Répartition du nombre de demandes de production de supports 3D



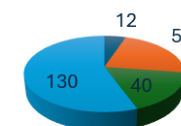
■ ESMS Hébergement ■ ESMS ambulatoire ■ Education nationale  
■ Famille (domicile) ■ Usager (domicile) ■ Insertion professionnelle

Production 3D	Nombre demandes	Répartition (%)
ESMS Hébergement	0	0
ESMS ambulatoire	3	75%
Education nationale	1	25%
Famille (domicile)	0	0
Usager (domicile)	0	0
Insertion professionnelle	0	0
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

## Nombre d'appui-ressources auprès des établissements et services sur le volet montée en compétences des acteurs médico-sociaux et de droit Commun

	Nombre usagers et pro	Nbre heures consacrées	Nbre demandes
Sensibilisations numériques MAS PEP45	12	12	12
Présentation Salle innovation	52	45	13
Forum, salons (Olympep, Nuit du handicap, CRT Gien/Orléans, Fédé PEP)	40	51	5
Journées institutionnelles PEP45 (2 MAS) et hors PEP45 (MAS Chantaloup)	130	7	3

## Nombre d'usagers et professionnels sensibilisés sur nos équipements connectés



■ Sensibilisations numériques MAS PEP45  
■ Présentation Salle innovation  
■ Forum, salons  
■ Journées institutionnelles PEP45 et hors PEP45

## Nombre d'accompagnements au pilotage de projets institutionnels sur le versant numériques

Nombre d'accompagnements au pilotage de projets institutionnels sur le versant numérique	Nb de convention avec ESMS <b>4 (CIGALE, MAS Chantaloup, MAS Devinière et MAS Saulniers)</b>
--	---

## Nombre de personnes accompagnées en file active



## V. Participation et consultation de la personne accompagnée

Le dispositif PLANET n'est pas soumis aux mêmes obligations que les établissements ou services régis par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. A l'heure actuelle il n'y a pas formellement d'enquêtes de satisfaction ni d'autres modalités de consultation des personnes accompagnées sur les prestations qui leur sont proposées. Dans cette perspective, le projet de service élaboré fin 2025 / début 2026 prévoit l'élaboration d'outils plus participatifs, parmi lesquels figurera un questionnaire de satisfaction à l'attention des personnes accompagnées et/ou leurs familles.

## VI. Qualité et évaluation

Le service étant expérimental, la stratégie retenue a tout d'abord été de rassembler les professionnels physiquement. Par la suite, il a été nécessaire de croiser les regards, les cultures afin de pouvoir affirmer une vision collective cohérente du dispositif. Depuis un an, un travail s'est engagé pour l'élaboration d'un projet de service afin de pérenniser le fonctionnement du dispositif et de donner des repères communs.

Un projet de service tel qu'habituellement obligatoire pour les ESMS sera donc finalisé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2026 et intègrera :

- Une procédure d'admission
- Une organisation éclairée sur le parcours de l'utilisateur
- La mise en place d'un contrat avec les usagers
- Une gestion de la file active avec mise en place d'une liste d'attente
- Une organisation structurée des réunions de services (par équipe et globales au dispositif)
- La participation et la consultation des personnes
- La démarche qualité

Nous souhaitons pouvoir nous baser sur le fonctionnement d'un ESMS tout en gardant la souplesse et la modularité actuelle.

## VII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

Conventions en cours de travail <b>11</b>	Vivre et Devenir, MAS de la Devinière et les Saulniers, Cesame Autisme Loiret, Transcriptrices libérales, Handi arcade, Platon, Technopole d'Orléans, Meyerdom, Semaforlabs,
---	--

Nouvelles conventions prévues en 2026 :

- CAMSP du CHU (projet CAA),
- Médiathèque du Loiret (inclusion dans les jeux vidéos),
- HUB LO (organiser des temps de formations auprès des médiateurs numériques),
- RES O numérique (interventions techniques de niveau 1 de bénévoles aux domiciles)

## VIII. Synthèse et perspectives

### **Synthèse du rapport d'activité 2025 :**

- 86 personnes ont été accompagnées cette année par l'ensemble des professionnels de PLANET. La diminution de la file active est à mettre en parallèle avec les prestations indirectes réalisées au sein des MAS pour que ces établissements deviennent pleinement autonomes dans l'évaluation de leurs besoins et la gestion de leurs infrastructures numériques.

- Le travail de cohérence mené ces dernières années a permis de travailler sur un projet de service pour une mise en œuvre en 2026. Le temps consacré par l'équipe en 2025 sur ce travail explique une baisse du nombre total d'heures réalisées au service direct des usagers.

- Afin de proposer une diversification de l'offre de service pour répondre aux besoins évalués, une réorganisation interne a permis de dégager un temps de 0.20 ETP de technicien 3D.

- 11 conventions sont en cours. L'équipe intervient de moins en moins directement auprès des usagers hébergés au sein des MAS de l'association au profit d'un accompagnement indirect permettant une montée en compétence. Cette démarche a pu être dupliquée au sein de deux autres ESMS du Loiret, en dehors de l'association des PEP45.

### **Perspectives 2026 :**

- Renouveler la convention avec l'ARS pour poursuivre le travail engagé et tendre vers la pérennisation du dispositif en répondant à des appels à candidature : CAA, EQLAAT etc...

- Optimiser le pilotage du dispositif encadré par la convention avec l'ARS en structurant une autre organisation au sein de l'équipe d'adaptation, afin de réduire la charge pesant sur le temps disponible du chef de service.

- Valider et mettre en œuvre le projet de service ainsi que les outils structurants qui en découlent.

- Renforcer la dimension d'appui ressource sur le territoire en augmentant les conventions avec nos partenaires.

- Organiser des temps de rencontre avec les acteurs du domicile pour être mieux repérés directement par les usagers et les acteurs de droit commun.

- Augmenter les rencontres avec des enseignants de l'EN pour les former sur notre outil plateforme web afin de créer leurs propres demandes (sans l'intermédiaire du médico-social).